



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
96	96	70

DELIBERATION N° DE_2026_059
<i>Développement Economique - Conventionnement avec l'ANCT pour une étude relative à la structuration juridique de l'activité aéronautique de l'aérodrome d'Abbeville - Buigny - Saint - Maclou</i>

Date de la convocation
19 Février 2026

Date d'affichage
19 Février 2026

VOTES
EXPRIMES : 58
POUR : 55
CONTRE : 3
ABSTENTIONS : 12

Date de transmission de l'acte: 11/03/2026

Date de reception de l'AR: 11/03/2026

080-200070936-DE_2026_059-DE

A G E D I

**Deliberation du Conseil Communautaire
de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre**

Séance du jeudi 05 mars 2026

Le cinq mars deux mille vingt-six à 15h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à au siège de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

Présents : Monsieur Pascal FARCY (AGENVILLERS), Monsieur Bruno BALESSENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Monsieur Dominique DELANNOY (DOMVAST), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Pierre DELCOURT (LE TITRE), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Madame Amandine DELCOURT (Nouvion), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Michel GALIANI (NOYELLES SUR MER), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Marc VOLANT (QUEND), Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE), Monsieur Jacky THUEUX (RUE),

Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Joanny LEP...
Monsieur Richard RENARD (RUE), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURNAI), Madame
Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-
SOUS-AILLY), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur
Dominique LECERF (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCOURT-BUSSUS), Monsieur Thierry
MIANNAY (YVRENCHÉUX)

Elus représentés ayant donné pouvoir : Madame Annie TRAUILLÉ (COULONVILLERS) représentée par
Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHEU) représentée par
Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS) représenté
par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par
Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Karine DEVISMES (LE CROTOY) représentée par
Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION) représenté par
Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur
Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND) représentée par
Monsieur Marc VOLANT (QUEND), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne
MARTIN (ST RIQUIER)

Absent(s) : Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Sébastien HAUTBOUT (CRECY EN
PONTHEU), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Monsieur
Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Daniel
FOUCONNIER (GAPENNES), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY),
Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-
PONTHEU), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER)
suppléé par Monsieur Michel GALIANI (NOYELLES SUR MER), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE),
Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY), Madame Anita MAGNIER (RUE), Madame Dany HAREUX (RUE),
Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur
Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCHÉ)

Excusé(s) : Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Jean-Claude
DULYS (FRANCIERES), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE
DIEN), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND), Monsieur Frédéric BOURGOIS (QUEND),
Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT)

A été nommé(e) secrétaire : Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY)

Objet de la Délibération : Développement Economique - Conventionnement avec l'ANCT pour une étude
relative à la structuration juridique de l'activité aéronautique de l'aérodrome d'Abbeville - Buigny - Saint
- Maclou

Vu la loi n°2025-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'arrêté Préfectoral en date du 14 décembre 2016, créant la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération du 24 juin 2025 du conseil communautaire et l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2025, approuvant les statuts modifiés de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre,
L'étude menée d'avril à juin 2025 par le cabinet Ernst & Young Advisory a examiné les perspectives de maintien de l'activité aéronautique sur la plateforme tout en réfléchissant aux possibilités de valorisation économique du site. Les différents acteurs présents sur la plateforme se sont accordés en présence des services de l'Etat sur la fermeture de la piste en béton, dont la réhabilitation serait trop coûteuse. Cette fermeture d'autre part n'empêchant pas la poursuite de l'activité aéronautique sur les pistes en herbe. La prochaine étape consiste désormais à envisager la suite de la DSP sous une autre forme de gestion. Il convient donc d'examiner les portages possibles en associant les usagers et en intégrant le potentiel devenir des « délaissés fonciers » à la suite de la demande de déclassement de la piste 02-20 en dur. Pour ce faire, le CCPM recherche un appui juridique et technique pour l'accompagner dans la définition du mode de portage, du modèle économique et de financement. Selon le mode de gestion privilégié la cabinet E&Y Advisory accompagnera ensuite la CCPM dans la mise en œuvre et la rédaction des documents.

Le coût prévisionnel maximum de l'étude est estimé à :

- 63 600,00 € TTC pour la tranche ferme ;
- Et à 49 200,00 € TTC pour la tranche optionnelle.

Soit un coût total de 112 800,00 € TTC

Conformément au taux de modulation adopté par son Conseil d'Administration, l'ANCT a financé la précédente étude à hauteur de 80 % de son coût TTC. Le taux de participation de l'ANCT à la nouvelle étude resterait également de 80 %.

L'ANCT payera la totalité de l'étude et appellera la participation financière de la collectivité à hauteur de 20 % des montants TTC soit un montant maximum de 12 720 euros TTC pour la tranche ferme et 9 840 euros TTC pour la tranche conditionnelle.

La convention d'accompagnement établie sera signée par l'EPCI. Monsieur le préfet de département de la Somme signera ensuite la convention après mise à disposition des crédits de l'État à l'ANCT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 55 voix pour, 3 voix contre, 12 abstentions, décide :

- **D'acter le principe de la réalisation d'un conventionnement avec l'ANCT pour la réalisation de l'étude relative à la structuration juridique de l'activité aéronautique de l'aérodrome d'Abbeville – Buigny – Saint – Maclou, allant le cas échéant jusqu'à la rédaction du futur cahier des charges ;**
- **De donner délégation au Président pour la mise en œuvre de la présente délibération et de signer tout acte en découlant ;**
- **D'autoriser le Président à signer la convention d'accompagnement (en annexe de la délibération)**

Résultat des votes

Pour : 55

Farcy Pascal

Berthe Antoine

Balesdent Bruno

Patte Claude

Bourgois Thibault

Dufour Grégory

Bordet Xavier

Mouton Eric
Doyer Mathieu
Crépin Maurice
Traullé Annie représentée par Farcy Joël
Level Hervé
Bouchez Franck
Vanhée Christine représentée par Bouchez Franck
Labry Jean Louis représenté par Patte Claude
Gérard Olivier
Delannoy Dominique
Alexandre Isabelle
Wallet Daniel
Martin Jean Luc
Baillet Alain
Kraemer Eric
Van Riek Onghena Marie José
Noël Frédéric
Evrard Philippe
Hornoy Arnaud représenté par Philippe Evrard
Delorme Véronique
Devismes Karine représentée par Delorme Véronique
Delcourt Pierre
Pecquet Jean Marie
Dulary Murielle
Hertault Claude
Conty José
Forestier Maurice
Delcourt Amandine
Boucart Jean Charles représenté par Forestier Maurice
Balsamo Martial suppléé par Galiani Michel
Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine
Roucoux Annie
Ducastel Mejri Sophie
Volant Marc
Fourdinier Marie Claire représentée par Volant Marc
Bost Patrick
Thueux Jacky
Porquet Joël
Lepaysan Joanny
Renard Richard
Carouge Gisèle
Gouesbier Francis
Martin Jocelyne
Monin Yves représenté par Martin Jocelyne
Farcy Joël
Poupart Patricia
Soubry Patrick
Lecerf Dominique

Date de transmission de l'acte: 11/03/2026

Date de reception de l'AR: 11/03/2026

080-200070936-DE_2026_059-DE

A G E D I

Contre : 3

Bourlo Pascal
Monflier Bernard
Pouilly Alain

Abstentions : 12

Gamard Marcel
Cat René
Pruvot Jean Paul
Leprince Etienne
Deleens Stéphane
Pley Olivier
Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe
Pierrin Philippe
Gallet Gérard
Sauvage Laurent
Marcassin Daniel
Miannay Thierry

Ne prend/prennent pas part au vote : 0

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Claude HERTAULT

